

LA FORMATION DES TERRITOIRES: Le Brésil et le Canada

Yvan Desbiens¹

Résumé: Pour valoriser l'aspect social du territoire, nous proposons une courte étude comparative pour illustrer les riches avenues de l'analyse régionale à partir de grands ensembles nationaux comme le Brésil et le Canada. La territorialisation se fonde alors non nécessairement sur la ressource épuisable mais sur la légitimité culturelle (la protection de l'espace vécu et exploité), de l'espace historique, de l'appartenance aux lieux, de la différence spécifique autant géographique que sociologique. De là, les notions contemporaines de développement *durable* et de *gouvernance* régionale pour une pérennité des ressources du territoire régionale se révèlent des voies appropriées.

MOTS CLÉ: Territoire, région, économie régionale, société.

A FORMAÇÃO DOS TERRITÓRIOS: o Brasil e o Canadá

RESUMO: Para valorizar o aspecto social do território, esse artigo propõe um estudo comparativo para ilustrar as possibilidades da análise regional comparativa a partir dos conjuntos nacionais, como o Brasil e o Canadá. A territorialização se funda não necessariamente sobre os recursos naturais, mas sobre a legitimidade cultural (a proteção do espaço vivido e explorado), do espaço histórico, do apego aos lugares, das diferenças geográficas e sociológicas. As noções contemporâneas de desenvolvimento sustentável e de governança territorial para analisar a perenidade dos recursos do território regional se revelam vias apropriadas como instrumento de análise.

PALAVRAS-CHAVE: Territórios, região, economia regional, sociedade.

THE FORMATION OF TERRITORIES: the Brazil and the Canada

ABSTRACT: In order to develop the social aspect of the territory, we propose a short comparative study to illustrate the rich issues which are occurring with the regional analysis starting on the great national sets like Brazil and Canada. The territorialisation is based then not necessarily on the limited resources but on cultural legitimacy (the protection of living and exploiting space), of historical space, the ownership of the places, the specific difference as much geographical than sociological. From there, contemporary concepts of sustainable development and regional governance for sustainable resources of the land are much appropriated future channels.

KEY WORDS: Territory, region, social, regional economy.

JEL: R1.

¹ Geógrafo e Ph.D. em tecnologias educativas pela Université Laval. Professor da Université Du Québec à Chicoutimi (UQAC)/Canada. Pesquisador associado do Dept. Sc. Humanas e do GRIR (UQAC), e do GEPEC (UNIOESTE). Pesquisador visitante do Programa de Pós-graduação em Desenvolvimento Regional e Agronegócio da UNIOESTE/Campus de Toledo. Email: ivandesbiens@videotron.ca

1 INTRODUCTION

Sous-jacent aux mouvements territoriaux spécifiquement brésiliens et canadiens, le recoupement d'événements historiques communs aux deux Amériques représente une comparaison à grande échelle pour une analyse de développement. Il est incontestable que les progrès techniques et les développements commerciaux corollaires modifient les limites territoriales prescrites et créent même de nouveaux *territoires*. La notion territoriale strictement juridique et quantitative fondée sur le pouvoir national (État) et la fixation des frontières est autant modifiée par des forces exogènes (mondialisme) qu'endogènes (marchés locaux). Les ententes commerciales (ALENA, MERCOSUL, CEE) perméabilisent les frontières géographiques et créent de nouveaux territoires de la même manière que les ententes régionales (intra-nationales).

Historiquement, les pays et les colonies des Amériques sont des entités politiques relativement récentes (plus ou moins de 500 ans) issues d'ambitions monarchiques européennes (Portugal, Espagne, Angleterre, France) à la recherche de ressources rares pour soutenir entre autre leur prestige (épices, métaux précieux, fourrures, esclaves).

La période des découvertes continentales et de l'expansion hégémonique européenne a atteint une amplitude planétaire de tout azimut, englobant la colonisation des Amériques et de l'Afrique. La *diffusion* de la civilisation européenne avec ses idées, ses écrits, ses produits, ses techniques et ses machines, par l'occupation des nouvelles terres, annonce déjà l'inévitable *globalisation et mondialisation des marchés*. Car si les échanges profitaient surtout aux colonisateurs, fondamentalement, il y avait réciprocité intercontinentale de biens et services. En effet, le progrès technologique qui avait permis la révolution industrielle du début du XX^e sc. s'est propagé au nouveau monde par une urbanisation soudaine au détriment des zones rurales. Les quartiers ouvriers dessinent dès lors un *espace territorial* nouveau au cœur de la ville même. On observe que la révolution industrielle du XX^e sc. entraîne l'exploitation et le regroupement des ouvriers autour des usines dans les centres urbains, les agglomérations prennent alors un visage particulier avec ces quartiers de salariés et de centres commerciaux. Le mécanisme d'urbanisation s'accélère par la recherche de la *rémunération* et de la *consommation* drainant proportionnellement la campagne environnante. Ce mouvement migratoire social (fondé sur le progrès technologique, la communication, le commerce) s'est propagé mondialement de toute manière, à des vitesses différentes selon les régions quelles que soient les frontières politiques ou culturelles. Ce sont des phénomènes qui affectent les individus mais aussi l'ensemble des collectivités. Par effet de rétroaction (les organisations syndicales, les organismes publics) les actions de *compensation* et de *régulation* apparaissent autant communautaires qu'étatiques (politiques de *gouvernance*). La commercialisation des produits et services à bas prix et leur *libre circulation* infiltrent brusquement les cloisons politiques et les frontières d'autant plus qu'elles sont autoritaires (l'effondrement du bloc soviétique (voir *pestroika* Kvint, 1985). La généralisation du processus de *mondialisation* normalise et équilibre à la fois les niveaux de développement, les multinationales profitent de nouveaux marchés et de coûts de production moins élevés dans les pays en *émergence* (Chine, l'Inde, le Brésil pour les plus importants) effaçant des *monopoles* de marché régionaux. Ce rayonnement de l'activité économique mondiale, à long terme, peut être souhaitable (augmentation de l'offre et baisse des prix) s'il est contrebalancé par l'émancipation économique et politique des États moins développés et des régions marginales intra-nationales.

Par ailleurs, autre facteur de *modélisation territoriale*, tous les territoires peuvent être touchés par l'information et le développement, les nouvelles données (en situation parfaite) se propagent exponentiellement et influencent les États (ex. la mise à l'index par la Chine de certains sites internet). La production de *nouvelles technologies* de

l'information (miniaturisation, internet) et communication (câbles, satellites) démocratisent les données et conscientisent les populations régionales forçant les gouvernements à mieux gérer les flux monétaires, à protéger les territoires ressources contre le chômage, la surexploitation, les dommages environnementaux, l'effet centrifuge (*polarisation*) des grandes villes. La territorialisation se fonde alors non nécessairement sur la ressource épuisable mais sur la légitimité culturelle (la protection de l'espace vécu et exploité), de l'espace historique, de l'appartenance aux lieux, de la différence spécifique autant géographique que sociologique. De là, les notions contemporaines de développement *durable* et de *gouvernance* régionale pour une pérennité des ressources du territoire régionale.

2 TERRITORIALISATION CANADA-BRÉSIL

Pour valoriser l'aspect social du territoire, nous proposons une courte étude comparative pour illustrer les riches avenues de l'analyse régionale à partir de grands ensembles nationaux comme le Brésil et le Canada. Rapprocher les profils territoriaux brésiliens et canadiens offre des analogies notables et les avantages sont nombreux à dépeindre deux pays nés de la découverte du nouveau-monde ou de l'Amérique. De là l'intérêt à commenter des profils de colonisation et d'occupation territoriale qui ont particularisé respectivement d'immenses espaces approximativement aux mêmes époques (XVI^e sc.). Les principales monarchies européennes (Angleterre, France, Allemagne, Hollande, Italie, Espagne, Portugal...) s'intéressaient au continent américain pour des motifs qui se recourent d'une manière ou l'autre et aboutissant à exploiter les ressources humaines et naturelles des colonies de la manière la plus économique possible.

2.1 Les premières nations

Les *aborigènes* et les *autochtones* n'ont pas eu le choix, traités à l'époque comme des incidents de parcours, sinon comme des alliés ou comme main d'œuvre à bon marché. Ils n'ont pas reçu *d'avantages significatifs*, sinon des inconvénients comme le rétrécissement progressif des territoires ancestraux. Leurs *modes de vie* ne se limitaient pas aux cadastres des arpenteurs, mais couvraient des espaces flous liés à un nomadisme de subsistance (cueillette, chasse, pêche). Ces peuplades autrefois considérées comme négligeables, dorénavant s'unissent contre les ambitions territoriales des majorités des États américains dans l'occupation, l'unification, l'exploitation des territoires et l'escamotage des traités. Au Canada dans une requête commune les premières nations demandent des compensations qui dépassent 2,5 milliards de dollars canadiens pour l'usage de leurs territoires. Certainement, que les autochtones du Brésil dressent aussi leurs états de comptes.

Il faut remarquer que la conquête interne des territoires a été faite sur une double conjonction : l'utilisation des populations locales contre les forces d'occupation étrangères menaçantes pour le colonisateur principal et l'utilisation de ces mêmes populations locales contre elles-mêmes. Ainsi, la formation et l'affirmation des cultures locales sont nées à la faveur des conflits de conquête, selon l'usage et la définition des mandataires des régions. L'affirmation non sans heurts des premières nations survient avec les mouvements d'indépendance, l'expansion territoriale pionnière (l'ouest Canadien, l'exploitation de l'Amazonie), la participation à des guerres hors du territoire (ex. deuxième guerre mondiale), de l'affirmation territoriale et de l'apparition d'organismes mondiaux (ex. l'ONU) encourageant la démocratie. Au Canada, l'indépendance américaine et la peur des tentatives d'annexion par les États-Unis (révolution américaine 1775-1783) ont forcé des alliances entre

Anglais, Français, Amérindiens, assurant à la fois une solidarité et le respect à l'autonomie des peuples colonisateurs.

2.2 Les enjeux territoriaux

La redémocratisation (1984) récente du Brésil accompagnée d'une explosion démographique importante (depuis 1950) encourage à croire que les pressions populaires vont forcer le Brésil à sortir de son autarcie *mandarinerie et féodale* afin de réaliser son plein potentiel.

Politiquement, le Brésil est une république fédérale constitutionnelle (la dernière constitution date du 5 octobre 1988). Le Brésil regroupe ainsi 26 États fédérés et un district fédéral de Brasilia.

La colonisation française au Brésil comme au Canada a pénétré le continent à partir de la façade Atlantique, plus particulièrement à partir de la région du Nord-est (*Nordeste*) au Brésil. Défendre le trafic maritime donna naissance respectivement à des villes forteresses comme Québec (1608, Canada) et celle de Salvador (1549, Brésil), à partir de points commerciaux stratégiques à l'embouchure des cours.

Dans les deux cas l'exploration et l'exploitation internes du continent furent en partie l'affaire d'aventuriers. Au Brésil, les Bandeiras, (chercheurs de métaux précieux et commerçants d'esclaves) et au Canada, les Coureurs des Bois (commerce de la fourrure) pénétraient les terres pour établir des trafics pour le compte des agglomérations littorales vers les métropoles européennes. C'est pourquoi la protection et l'emprise plus solides sur l'intérieur et les limites territoriales nationales apparaissent surprenantes dans le cas du Brésil et du Canada puisque ces pays ne sont pas à vrai dire des puissances militaires. Cependant l'Angleterre il faut l'admettre, apparaissait une puissance coloniale supérieure à celle du Portugal, mais ici on tient à souligner le fait que le Brésil et le Canada ont réussi à préserver l'intégrité et même agrandir leur territoire. L'Australie surprend aussi sous cet aspect, un territoire aussi grand que l'Europe avec une population de 20 millions d'habitants. Certains facteurs physiques ont joué un rôle, les conditions climatiques pénibles se sont alliées aux colonisateurs dans la prise de contrôle de ces grands espaces avec des variantes extrêmes, l'un la chaleur et l'humidité (Brésil) l'autre le froid (Canada) et enfin la sécheresse (Australie). La fixation des frontières politiques semble le produit de la volonté des premiers habitants à organiser l'espace et profiter de facteurs qui semblaient au départ inhospitaliers (climat, distances). Le Portugal, malgré sa puissance négligeable a réussi le tour de force de maintenir un aussi grand territoire que le Brésil sous la même autorité et la même langue portugaise. La taille et les exigences de la colonie dépassaient les capacités du Portugal qui se contentait de pomper du littoral les ressources (coton, cacao, sucre, caoutchouc, café, métaux) sans se préoccuper d'infrastructures administratives et industrielles effectives. Par contre, il devait faire face aux tentatives de conquêtes étrangères sur le continent (les Français, Espagnols et les Hollandais).

En grande partie, la colonisation s'est accélérée dans le Centre-sud au XVII^e siècle face aux dangers d'occupation des terres portugaises. La colonisation du territoire brésilien se fera à partir de 1530, particulièrement par la présence française en Amérique du Sud. La première expédition française au Brésil remonterait à 1503.

L'objectif premier, était avant tout, de pratiquer des incursions de reconnaissance des richesses exploitables. Incidemment, durant cette période de colonisation (1530-1550), la principale activité commerciale couvrait le secteur des bois de teinture ou bois *brésils*. Cette exploitation exigeait la disponibilité de ports de mer et de main d'œuvre vraiment importante. Ce sont les Européens qui entretenaient des rapports privilégiés avec des groupes autochtones

qui assuraient les sites et l'approvisionnement de ressources. Pour déloger par des coups de force l'occupation française limitée à quelques parcelles du nouveau territoire, le Portugal bâtissait aussi des forts militaires à des endroits stratégiques. Le Portugal cherchera à sauvegarder ses terres en s'associant avec les autochtones par le métissage des colonisateurs et des populations locales.

Les Français se limiteront à une colonisation avec un réseau de sites fortifiés, par exemple à l'embouchure de l'embranchement principal du *Rio de Janeiro*. De cette bataille d'exploitation et de possession des terres brésiliennes entre les Portugais et les Français, apparaissent les premières villes du territoire brésilien (VIDAL, 2000, p. 17-38).

Il y a une similitude entre la colonisation française au Canada (Nouvelle-France) à partir du fleuve St-Laurent (Québec, Montréal) et de sa conquête ultérieure par les Anglais. Les Portugais contrairement aux Français et Anglais voyaient moins d'inconvénient à se mélanger aux populations autochtones et noires. Ce métissage a atténué les contrastes ethniques en se diffusant dans toutes les couches sociales. De ce métissage à l'origine coloniale marque la conquête du territoire autant que les motifs économiques.

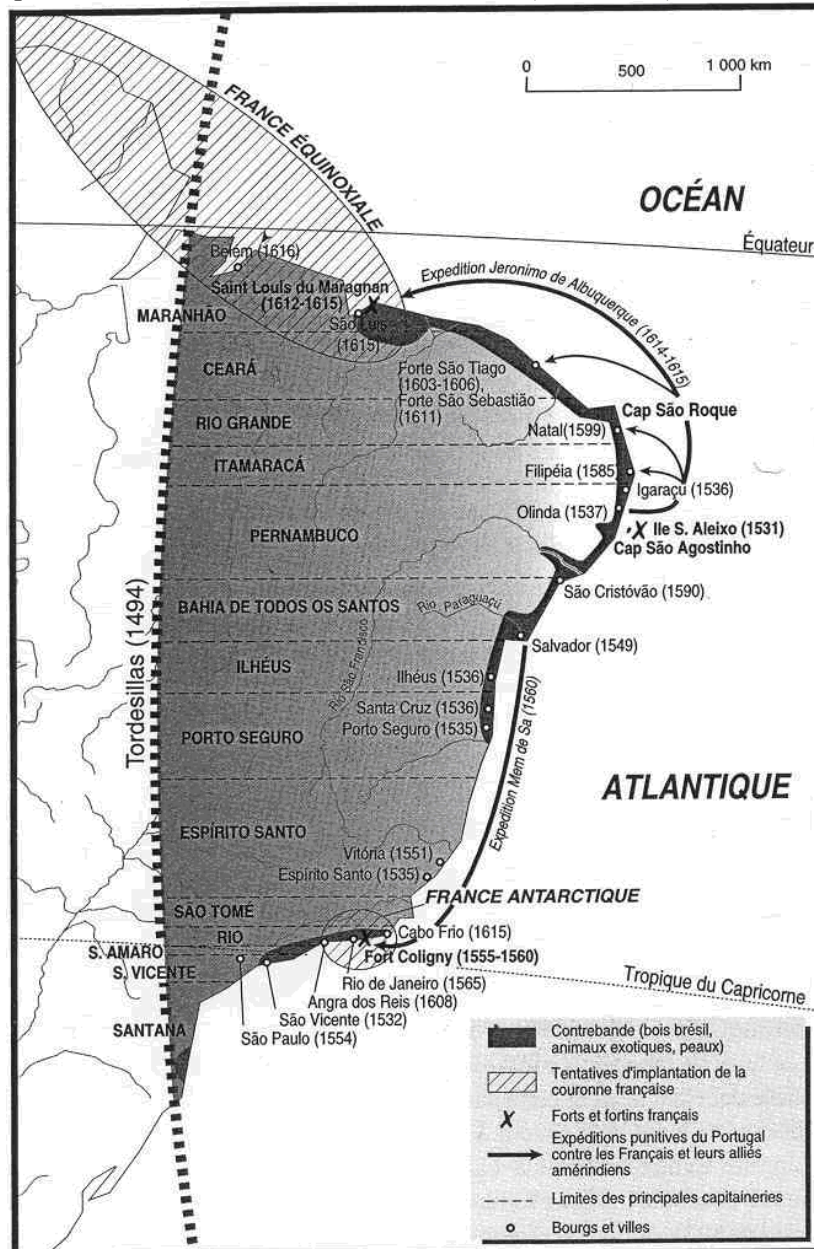
Malgré la concurrence des Antilles dans l'agriculture tropicale, l'espace agricole brésilien a prospéré par ses sols fertiles, vastes et variés. La richesse des sols, le climat, la végétation, la distribution des bassins hydrographiques sont des éléments stratégiques dans le peuplement et l'occupation territoriale.

2.3 L'apport des *bandeiras*

Les *bandeiras* permettront la pénétration du territoire et la connaissance du potentiel territorial. Les *bandeiras* menaient des expéditions à l'intérieur même du territoire dans le but de capturer des indiens pour l'esclavage, de rapporter des métaux précieux et d'explorer de nouvelles routes à la colonisation. Ces expéditions spontanées d'aventuriers et contractuels de la couronne. ont donné l'occasion au Portugal d'outrepasser les limites territoriales du traité de Tordesillas (1494), en découvrant de nouvelles zones d'exploitation et traçant des axes de pénétration vers l'intérieur. Bref, l'expertise des *bandeiras* et la connaissance géographique des terres seront stratégiques pour le métissage, la fondation des villes, l'établissement d'entrepôts, le commerce de main-d'œuvre "esclave/indien" et de minéraux. Ils vont soutenir la colonisation suite aux différents cycles du coton, sucre, cacao, sisal, etc.

La majeure partie des expéditions se mèneront dans la région de São Paulo, soit le Centre-sud du pays, facilitant la recherche des indiens pour l'esclavage. Ces expéditions pénétreront dans les espaces colonisés par les Espagnols jusque dans l'extrême Sud du Brésil et dans l'actuel territoire du Paraguay et de l'Argentine.

Figure 1 - La présence Française dans le Brésil colonial (1500-1615)



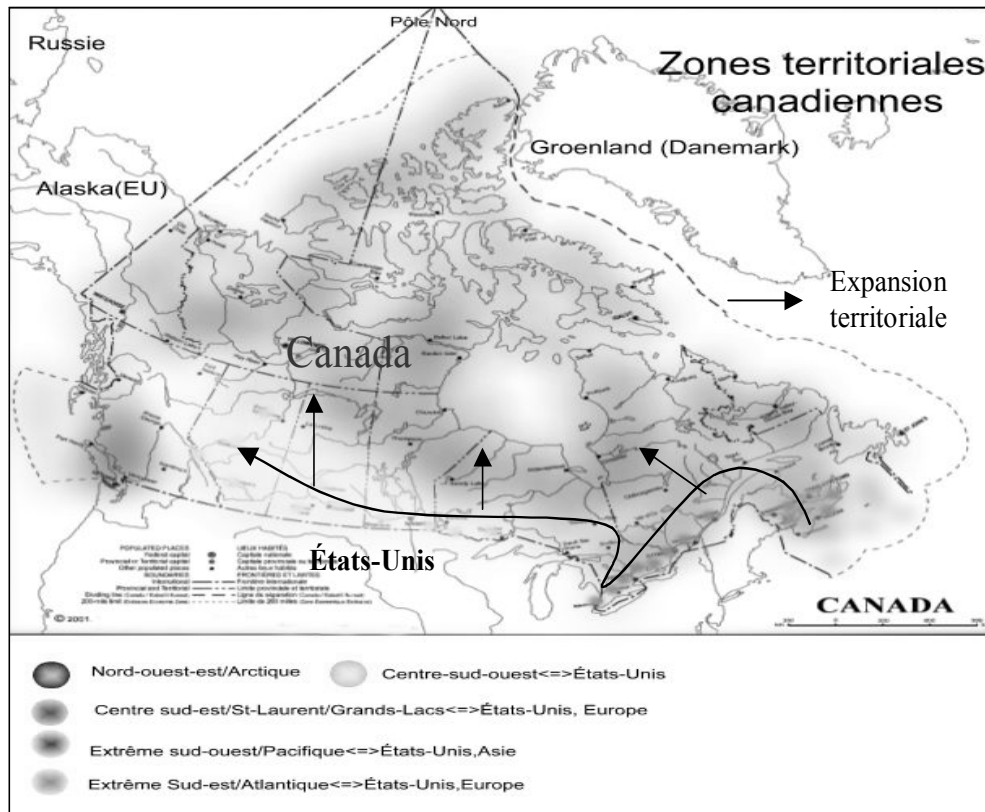
Source: Vidal, 1998.

2.4 L'apport des coureurs des bois et des métis au Canada

Traditionnellement le coureur des bois pratiquait le commerce de la fourrure en parcourant le Canada en aventurier et devait maintenir de bonnes relations avec les Indiens (LAPIERRE L., p.118-140). Donc il y a eu métissage jusque dans l'Ouest entre *les coureurs des bois* et les autochtones, ceux-ci plutôt chasseurs qu'agriculteurs pratiquaient un type de nomadisme sur l'ensemble des prairies canadiennes couvertes par les trois provinces actuelles (*Manitoba, Saskatchewan, Alberta*). Parallèlement à l'extermination des troupeaux de bisons (ressource initiale de survie des autochtones d'Amérique du Nord), les métis se sédentarisent. Ils tentent alors d'obtenir des droits légaux sur des terres de la Couronne récemment achetées

de la Compagnie de la Baie d'Hudson (monopole du commerce des fourrures dans le nord et nord-ouest) et de former une communauté autonome.

Figure 2 - Zones territoriales canadiennes



Source: Resultats de Recherche

En plus du fait que ces métis parlaient français, le gouvernement anglo-canadien redoutait une division du territoire canadien et une annexion de ce territoire par les États-Unis. Soumis à l'indifférence du gouvernement Macdonald (1870) de reconnaître leurs droits territoriaux, les métis mènent alors une campagne d'opposition (guérillas) contre les nouveaux arrivants blancs qui tentent de se fixer sur ces mêmes terres. Cependant ce mouvement est vite réprimé par les autorités fédérales, la colonisation de l'Ouest canadien fut surtout une décision politique et économique (construction d'un chemin de fer transcontinental). Ce chemin de fer de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique ouvre l'Ouest canadien à l'immigration (Mennonites, Islandais, Ukrainiens, Polonais, Écossais, Allemands) des pays du centre et Nord de l'Europe. Cependant l'acharnement des Métis ont rendu le Gouvernement Canadien plus soucieux des peuples fondateurs en accordant plus d'autonomie aux provinces (langue, culture, juridictions administratives). La fixation des populations pour consolider le territoire fut au Canada comme particulièrement au sud du Brésil une stratégie d'immigration (Allemands, Japonais, Italiens...).

3 LE BRÉSIL VERS L'ÉQUILIBRE SOCIAL

Il y a un Brésil ancien (*Nordeste* rf. *Bahia*) et un Brésil plus industriel et contemporain (*Sudeste* rf. *São-Paulo*, *Rio*) exprimant un décalage social, de la pauvreté évidente du premier et d'une richesse plus importante dans le deuxième. Brasilia la capitale fédérale est déjà un

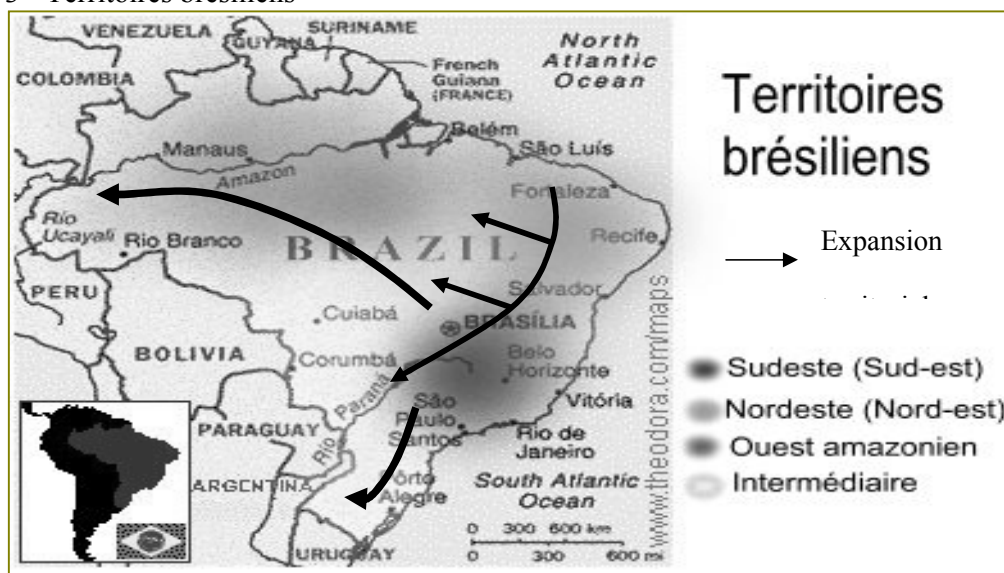
vestige des idéologies socialistes par son cadastre symétrique (schéma d'un avion) hautement intégré dans un espace urbain dominé par la géométrie cartésienne. Les édifices de béton de Brasilia sont une référence de développement régional brésilien symbolisant le mouvement de pénétration pionnière vers l'Ouest. Non sans peine, les nouveaux arrivants qui continuent à y déferler reproduisent les problématiques sociales des autres villes brésiliennes (*favelas* improvisés vs quartiers structurés) escamotant le caractère symbolique de la cité, (ville du changement, du renouvellement, de l'avenir). Il y a donc horizontalement du nord au sud et verticalement des classe sociales supérieures aux classes sociales inférieures, un pluralisme de développement qui rend difficile le classement où la moyenne (taux) de richesse cache les extrêmes. Les qualificatifs de développés et sous-développés se dérobent sous celui de pays émergeant. En termes sociaux, beaucoup de pauvres et peu de riches, il y a disparité sociale évidente.

Clairement, comparer le Canada et le Brésil, c'est comparer deux niveaux de développement, le Brésil en émergence dans l'ensemble, et le Canada déjà bien positionné dans les pays développés avec peu de disparité sociale. Le Brésil avec une population approximative de 177 millions en 2003, donc environ 5,5 fois plus importante que celle du Canada (32 millions), pourtant sa richesse collective (PIB) est 6,7 fois moindre par habitant. Le Brésil connaît une explosion démographique sans précédent et son taux de natalité se maintient autour de 20 pour mille habitants, approximativement 3 fois plus que le Canada. Le Brésil couvre une superficie (8,5 millions de km²) équivalente à celle du Canada (9,9 millions de km²)

Ceci est intéressant, la superficie et le potentiel brut (ressources naturelles) ne seraient pas nécessairement des facteurs suffisants de développement. Surtout lorsqu'on considère le dynamisme économique de pays de petite taille comme le Japon, la Suède, la Suisse etc....

Avec le développement des transports et des communications, le développement d'un pays dépend-il plus de la qualité de son organisation sociale que celui de la ressource physique? Avec un capital humain hypothéqué par 30% et plus d'analphabètes le Brésil peine à accéder au rang de nation développée, il y a seulement une partie de la population qui contribue et traditionnellement l'autre portion est conditionnée à survivre.

Figure 3 - Territoires brésiliens



Source: Vidal, 1998.

Le Brésil présente un cas de décalage économique interne entre certaines régions très

développées (*Sudeste*) voisinant des régions (*Nordeste*) pauvres. Le Sudeste atteint une forme d'industrialisation moderne, les populations de Rio et de Belo Horizonte se sont multipliées par 6 depuis les années 1950. L'Ouest pionnier de l'Amazonie, la région du fleuve Sao Francisco, le Sud s'ouvrent comme des portes sur l'espoir d'un avenir meilleur considérant le riche potentiel de ces espaces.

La mondialisation pèse sur le système bancaire qui risque de faire faux bond comme en Argentine, les réserves monétaires déjà limitées sont compensées par des taux d'intérêt usuraires. L'État souffre de sous-financement chronique (difficulté à récupérer les taxes) et supporte une bureaucratie omniprésente et incontournable. Les régimes autoritaires et militaires ont laissé des traces autant spectaculaires que celles de la colonisation, mais le meilleur est-il à venir pour la majorité des Brésiliens qui désirent participer à la richesse collective? Contrairement au Canada le Brésil n'a pas d'ouverture sur le Pacifique, donc pour accéder à l'immense marché asiatique, il doit transiter théoriquement soit par le Pérou ou soit par le Chili. L'ouest brésilien (l'Amazonie) nourrit l'imaginaire autant national qu'international, l'Amazonie représente une facette du Brésil.

Les cas du Brésil et du Canada nous semblent éclairants dans le sens que la structure monarchique et féodale libérale de territorialité a morcelé à son avantage la plupart des entités spatiales dans le monde et souvent a servi outrageusement de prétexte de domination et d'occupation de l'espace rural (exemple les grands propriétaires (*latifundios*) de la région du *Sertão*, région périphérique semi-aride du fleuve São Francisco au Brésil). L'occupation du territoire au Canada offre des similitudes physiques et historiques intéressantes avec le Brésil dans cet impératif à développer l'ensemble de l'espace disponible (construction de voies ferrées, de routes), à vaincre les obstacles est-ouest et l'immensité à marquer par la colonisation (villes et villages).

Le recoupement des nouvelles activités de développement s'opposant aux plus anciennes spécifiques aux autochtones crée des tensions qui persistent dans les définitions juridiques des territoires et les superpositions culturelles (linguistiques, techniques, valeurs) Qu'il s'agisse des territoires de chasse et de pêche, des parcs et de la mise en valeur des ressources forestières, hydroélectriques, minérales, ces sujets nourrissent des animosités reliées étroitement à l'occupation de l'espace territorial. Le progrès et l'urbanisation ont accentué le clivage des retards culturels et d'enrichissement entre les communautés frappant évidemment les moins nantis surtout ceux qui vivaient des modes de vie plus traditionnels en harmonie avec des écosystèmes territoriaux et ancestraux.

CONCLUSION... Quelques principes de formation de communautés territoriales

Comme décrits dans les chapitres précédents les territoires s'organisent selon des principes de forces autant externes qu'internes à partir d'affinités parfois étatiques, politiques, éthologiques, sociales et économiques qui agissent comme mécanismes de classement. Cependant la nature de l'occupation du territoire révèle des processus d'*identification*, d'*affiliation*, d'*attachement* qui assurent la solidarité et la cohésion au sein du territoire. Ce deuxième aspect soulève la prise en compte des forces internes et psychosociales qui animent le territoire sur lesquelles les chapitres précédents ont particulièrement insisté.

Entre autres mécanismes du processus de développement urbain, les personnes sélectionnent des lieux, ils se regroupent selon des *choix d'opportunité*, initialement le taux de richesse occasionne des regroupements économiquement homogènes (Desbiens Y. 2004). Il y a par exemple dans le tissu urbain, un principe de classement social selon les revenus semble jouer un rôle. La proximité des biens et services, le prix des terrains et immeubles (loyers) sont forcément des facteurs de distribution et de répartitions urbaines. Les lieux les plus prisés

forment respectivement des quartiers spécifiques avec des comportements sociaux analogues. Si le revenu augmente pour un individu ou un groupe, cette augmentation va déclencher un processus de migration de l'individu ou du groupe vers un quartier plus chic.

Cependant ces motifs de migration et de choix territoriaux ne se restreignent pas aux revenus, d'autres motifs se croisent, ils peuvent être d'ordre culturel, ethnique, religieux, professionnel, etc. Ces motifs exigent une analyse plus sophistiquée qui se démarque de la recherche strictement normative et numérique qui ne tient pas nécessairement compte de l'opinion de l'occupant (Desbiens Y. 2004). Les concepts de régionalisme et de nationalisme ne sont qu'*opium du peuple* et dangereux s'ils ne pas appuyés par le concept de *territoire ou d'espace vital*. Le pouvoir d'émancipation sociale n'est cédé que par la qualité de l'offre sinon l'acceptation passive, la contrainte et l'affirmation à priori par la force. La *démocratisation* fournit des outils et une rhétorique fondés sur les droits individuels et collectifs (ex. *Charte des Droits de l'Homme*) pour un *mode de vie* satisfaisant.

BIBLIOGRAPHIE

ALTMAN, I. **A transactional perspective on transitions to new environments.** *Environment and behaviour*, v. 24 (2), p. 268-280, 1993.

ALVARENGA, A.; A. MALTSCHEFF. **L'espace social, nouveau paradigme?** *Espaces e sociétés*, (n. 34-35 - juillet-décembre), p. 47-73, 1980.

BAILLY, A.; SCARIATI R. **Voyage en géographie.** Paris: Anthropos-economica, 1999.

BALLIGAND, J.-P.; MAQUART, D. **La fin du territoire jacobin.** Paris: Albin Michel, 1990.

BAREL, Y. Le sociale et ses territoires. In: AURIAC, Dans F.; BRUNET, R. (Dir.), **Espaces jeux et enjeux.** Paris: Fayard, Fondation Diderot, 1986. p. 119-139

BÉDARD, M. **Le paysage comme caractéristique identitaire.** Article de Francine Saint-Laurent, L'UQAM, 2003.

BERDOULAY, V.; ENTRINIK, J. N. Lieu et sujet: Perspectives théoriques. **L'espace géographique**, n. 2, p. 111-121, 1998.

BOMFIM, N. R. Uma abordagem interdisciplinar do espaço. **Revista ciência geográfica**, v. I (15), p. 60-61, 2000.

BOMFIM, N. R. **La représentation sociale de l'espace et l'enseignement/apprentissage de la géographie scolaire: le cas des élèves « favelados » d'une ville au nord-est du Brésil,** voir thèse de doctorat (UQAC, 2003).

BRUN, J.; RHEIN, C. **La ségrégation dans la ville.** Paris: L'harmattan, 1994.

DESBIENS, Y. **Consenso Sócio-Económico Toledo-Cascavel.** 1. ed. Toledo: YDES, 2006. v. 22. 15 p.

- DESBIENS, Y.; FERRERA DE LIMA, J. Cadrage du Développement Régional. **Interfaces Brasil/Canadá**, Brasil, v. 4, 2004.
- DESBIENS, Y. Salvador de Bahia: Réflexions sur une cité mystique à résoudre. **Teoros**, Montreal (Canada), v. X, n. 3, p. 46-62, 2004.
- DESBIENS, Y. Análise Sócio-espacial no Ensino da Geografia Humana. **Revista Científica da UESC**, Ilhéus-Bahia, v. 44, p. 11-31, 2000.
- DESBIENS, Y. **Potentiel Touristique d'une Ville Brésilienne**. Progrès Dimanche, Chicoutimi, Québec, p. 42-43, 2000.
- DI MÉO, G. **Géographie sociale et territoires**. Paris: Éd. Nathan, 1998.
- EYSSERYC, P.; LEVERBE, S. **Le lieu, territoire de demain?** Accès [en ligne] <<http://cybergeopresse.fr/essoc/texte/serge.htm>>, 1997.
- FERRIER, J.-P. **La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes**. France: Édisud, 1984.
- FERRIER, J.-P. **Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires**. Paris: Payot Lausanne, 1998.
- FIJALKOW, Y. **Sociologie de la ville**. Paris : Ed. La Découverte & Syros, , 2002.
- FISCHER, G. N. **Psycho social de l'environnement**. Toulouse: Privat, 1992.
- FISCHER, G. N. **Psychologie de l'espace**. Paris: PUF, 1981.
- FREIRE P. **Política e Educação**. São Paulo: Cortez Editoria, 2001.
- FREIRE P. Pedagogia da Autonomia, Saberes necessários à prática educativa. **Paz e Terra**, São Paulo, 2003.
- FRÉMONT, A. **La région, espace vécu**. Paris: PUF, 1976.
- FRÉMONT, A. *et al.* **Géographie sociale**. Paris, New York, Barcelone, Milan, Mexico, São Paulo: Masson, 1984.
- GOUTAGNY, P. **Le monde du géographe**, Dans Retailé, D. (dir.), Paris: Presse de Sciences, 1997.
- JOLIVET M-J.et LÉNA P. Des territoires aux identités. In: JOLIVET, Dans M-J.; LÉNA, P. (Dir.). **Logiques identitaires, logiques territoriales**. IRD. L'aube, 2000. p. 6-15
- KLEIN, J.-L.; LAURIN, S. **L'éducation géographique. formation du citoyen et conscience territoriale**. St-Foy: PUQ, 1998.
- KVINT. V. **Journal of Accountancy**, v. 170, 1990

LACOSTE, Y. **De la géopolitique, frontières et limites.** Paris: Centre George Pompidou, 1991.

LAPIERRE L. **Canada my Canada What Happened?.** Toronto: McClelland & Stewart Inc., 1992.

MESQUITA, A.; BRANDÃO, C. R. **Territórios do cotidiano uma introdução a novos olhares e experiências.** Porto Alegre: Editora da Universidade Federal do Rio Grande do Sul/EDUNISC, 1995.

RAFFESTIN, C.; Turco, A. Espace et pouvoir. In: BAILLY, Dans A. (Dir.). **Espace et pouvoir.** Paris: Masson, 1984. p. 45-50

SANTOS, M. **A natureza do espaço: técnica e tempo; razão e emoção.** São Paulo: Hucitec, 1997.

THÉRY H. **Pouvoir et territoire au Brésil, de l'archipel au continent.** Paris: Ed. de la Maison de l'homme, 1995.

TUAN., Y. F. **Espaço e lugar:** a perspectiva da experiência. São Paulo: Difel, 1983.

VIDAL, L. La présence française dans le Brésil colonial au XVI^e siècle. **Cahiers des Amériques Latines**, IHEAL, n. 34, p.17-38, 1998.